

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix Travail Patrie

REGION EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE BOGO



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace Work Fatherland

FAR NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

BOGO COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2025 DU ~~07/07/2025~~
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE L'AXE BOGO - TANKIROU - LIMITE DARGALA, DANS LA
COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Publics de MINTP au titre de l'exercice budgétaire 2025, Le Maire de la Commune de Bogo, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de l'axe Bogo - Tankirou - Limite Dargala, dans la Commune de Bogo, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord ci-après :

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Série 000 - Installation
- Série 100 - Nettoyage et terrassements
- Série 400 - Ouvrages d'art
- Série 500 - Signalisation et équipements de sécurité
- Série 600 - Divers

3. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des ouvrages d'art et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives **une caution de soumission** (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant **d'un million trois cent (1 300 000)** de francs CFA et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **28/04** à 15 heures précises dans la salle de délibération de la Commune de Bogo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication du présent avis.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **quatre (04)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres:

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence de la Caution de Soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Dossier incomplet ou pièces non conformes au-delà d'un délai des 48heures accordé par la CIPM à compter de la date d'ouverture des prix.

13.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- d) Non satisfaction, au moins, à vingt sept (27) critères essentiels sur trente-neuf (39).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 39 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 13 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 04 critères.

14. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Bogo, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bogo, dès publication du présent avis.

BOGO, le 07 AVR 2025
Le Maire,
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- MINMAP /DDMAP/EN (pour information)
- PREFET /DIAMARE (pour information)
- PRESIDENT / CIPMP (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour large diffusion)
- AFFICHAGE (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES



Hamidou Lawane

Hamidou